

Documents des différents ateliers (cliquer sur les liens ou les copier dans la barre de votre navigateur)

Documents de l'atelier 1

Document : Fiche de présentation de la LEO par la DREAL PACA :

www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20170728-voletgp-leo.pdf

Source : DREAL PACA, 2017.

Document : Le rôle du département du Vaucluse pour la LEO et plan de situation associé à la page

<http://www.vaucluse.fr/en/deplacements/les-routes-departementales/les-grands-projets-routiers/la-liaison-estouest-au-sud-davignon-leo/>

Source : www.vaucluse.fr, mis à jour en 2018

Document : l'exemple de la LEO développé dans un cours de L'école nationale des techniciens de l'équipement (ENTE) d'Aix-en-Provence

http://www.ente-aix.fr/documents/135-geotechnique/1_ContexteEtFinalites/co/cours_1_LEO.html

Documents de l'atelier 2

Document : Extraits de la question au gouvernement (au ministre des transports Jean-Louis Borloo) de la maire d'Avignon Marie-Josée Roig sur la deuxième tranche de la LEO en 2009 et la réponse :

Question publiée au JO le : **28/04/2009** page : **3935**

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la problématique des transports dans la vallée du Rhône et particulièrement sur la réalisation de la voie LEO (liaison est-ouest). Les premières réflexions sur la voie LEO ont été menées à partir de 1990. Les études préalables, réalisées entre 1994 et 1997, ont défini les différentes solutions envisagées. La concertation sur les différentes variantes a été menée de 1998 à 2000. La déclaration d'utilité publique de la section centrale de la LEO a fait l'objet d'un décret du 16 octobre 2003. Les travaux ont débuté en octobre 2005. La première tranche est en voie d'être réalisée. Aujourd'hui, la seconde tranche n'est toujours pas programmée. La réalisation de la LEO répond à deux impératifs à la fois structurants et environnementaux : elle dessert la gare TGV, relie 3 départements (Gard, Bouches-du-Rhône et Vaucluse), connecte les autoroutes A7 et A9, et libère la ville d'Avignon de transit et de poids lourds. Ainsi, sa réalisation favorisera le développement économique et permettra la réorganisation de la circulation dans tout le bassin de vie en préservant un environnement prestigieux devenu de plus en plus fragile en raison de la présence anarchique et non régulé de l'automobile autour des remparts et au sein de la ZFU. Aussi, lui demande-t-elle de bien vouloir inscrire la LEO au rang des réalisations structurantes prioritaires à soutenir, prévoir le financement de l'État indispensable à la poursuite du projet et convoquer une réunion de financement des collectivités territoriales et des préfetures concernées.

Réponse publiée au JO le : **08/05/2009** page : **4146**

Mme Marie-Josée Roig. Ma question s'adresse à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État. Le dossier de la liaison est-ouest est indispensable pour la ville d'Avignon, pour son agglomération et son bassin de vie. En effet, la particularité d'Avignon est que tout le réseau structurant converge vers les remparts, lesquels sont ceinturés par un boulevard de deux fois deux voies. Le nombre de déplacements qui transitent par Avignon tous les jours dépasse les 180 000 véhicules. Il est indispensable de diminuer le trafic de transit dans l'intra-muros et le long des remparts. J'insiste sur le fait que la circulation dense en centre ville a des retombées très néfastes sur le cadre de vie et l'attractivité même de la ville. Elle pénalise l'intra-muros ; son commerce se meurt et la qualité de vie des riverains est menacée. La liaison est-ouest, dite LEO, permettra non seulement d'améliorer les échanges entre l'est et l'ouest de l'agglomération, mais aura aussi pour grand avantage de détourner le transit du bord des remparts, donc de mieux préserver notre rare et précieux patrimoine médiéval. C'est cela aussi, sauvegarder l'environnement. Enfin, Avignon TGV deviendra rapidement, grâce à la LEO, une nouvelle entrée de la ville et les systèmes de circulation automobile devront y être coordonnés avec les réseaux de transports en commun (...)

Mme Marie-Christine Dalloz et M. Bertrand Pancher. Très bien !

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale.
M. Christian Blanc, *secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale.* Madame la députée, vous avez interrogé Jean-Louis Borloo, ministre d'État, sur le projet de liaison est-ouest - LEO -, et notamment sur sa section centrale au droit d'Avignon.

Les travaux de cette section centrale, déclarés d'utilité publique le 16 octobre 2003, sont en cours de réalisation sur

une première tranche entre Courtine et Rognonas, laquelle devrait être mise en service à la fin de 2009. La poursuite du projet est actuellement examinée dans le cadre des réflexions menées sur la programmation des infrastructures suite au Grenelle de l'environnement. La LEO est en effet soumise à la revue générale des projets menée dans le cadre de l'élaboration du schéma national des infrastructures de transports qui permettra de vérifier son adéquation aux nouveaux objectifs fixés par le Gouvernement en matière de politique des transports durables.

Dans le cas où cette revue des projets conclurait en faveur de la poursuite de l'opération, les discussions sur le bouclage du plan de financement de l'infrastructure seront relancées entre l'État et les collectivités territoriales. Ce bouclage pourra alors s'accompagner, le cas échéant, de l'achèvement de la procédure d'évaluation préalable par la mission d'appui aux partenariats public-privé, procédure qui avait été engagée avant le Grenelle de l'environnement. (...)

Document : « la LEO, les élus montent au créneau ».

https://marseille.latribune.fr/Actualites/La-LEO-les-elus-montent-au-creneau_1375.html

Source : *La Tribune*, 22 octobre 2013

Document : Villeneuve Mag, magazine municipal de Villeneuve lez Avignon, sur la LEO, novembre 2016, n°49, p.18 : <http://www.villeneuvelezavignon.fr/ville/Download/villeneuve%20mag/VLAMag49.pdf>

Document : Entretien entre le magazine de la communauté d'agglomération du Grand Avignon et le préfet du Vaucluse à propos de la LEO (pages 20 et 21) :

http://www.grandavignon.fr/fileadmin/grandavignon/MEDIA/Documents_a_telecharger/magazine/GAM_28_2017_02.pdf

Source : Magazine du Grand Avignon, hiver 2017.

Document : Le point de vue du magazine de la communauté d'agglomération Terre de Provence (Bouches-du-Rhône) sur la LEO (p.8)

http://www.terreprovence-agglo.com/IMG/pdf/TERRE_PROVENCE_N5_6_.pdf

Source : Magazine de la communauté d'agglomération Terre de Provence (nord-ouest des Bouches-du-Rhône, à proximité directe d'Avignon)

Documents de l'atelier 3

Document : « Pas de LEO à travers la ceinture verte d'Avignon » - le point de vue d'une association de riverains de la ceinture verte

<http://www.midilibre.fr/2013/04/30/pas-de-leo-a-travers-la-ceinture-verte-d-avignon,688563.php>

Source : Kathy Hanin, *Midi libre*, 30 avril 2013

Document sur les oppositions locales à la LEO

https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/05/10/la-liaison-est-ouest-d-avignon-un-projet-critique_3174669_3244.html Source : lemonde.fr, Antonin Sabot, 10 mai 2013.

Autre document sur les collectifs opposés à la LEO et leurs raisons :

<http://www.midilibre.fr/2013/01/10/vaucluse-ceinture-verte-un-autre-notre-dame-des-landes,624360.php>

Document : [billet politique d'EELV-PACA – Avignon sur la relance de la LEO, 2016](#)

Source : EELV PACA, auteur Jean-Paul Cervantes, hiver 2016.

Document : Sitôt relancée, la LEO déjà controversée : l'opposition à la LEO de l'association de sauvegarde de la ceinture verte d'Avignon

<http://www.lamarseillaise.fr/vaucluse/developpement-durable/53353-avignon-sitot-relancee-la-leo-deja-controversee>

Source : *La Marseillaise*, novembre 2016, auteur : Tony di Troia.

Documents de l'atelier 4

Document : Extrait de l'ouvrage de Philippe Subra, *Zones À Défendre: De Sivens à Notre-Dame-des-Landes*, Paris, éditions de l'Aube, 2016

« Depuis 2008, une quinzaine de conflits locaux ont été qualifiés de ZAD (zone à défendre) par les médias ou par les opposants eux-mêmes. Le phénomène recouvre, en fait, des réalités très diverses par leur taille, leur objet, le territoire dans lequel elles sont implantées et ce que j'appellerai leur "consistance". Les plus importantes et les plus connues sont celles de Notre-Dame-des-Landes et de Sivens. (...) A côté de ces deux grandes ZAD, une série de petites ZAD sont apparues entre 2012 et 2015 contre des projets extrêmement variés : un centre commercial Auchan près de Rouen (occupation d'une ferme à Mont Saint-Aignan en décembre 2012 : ZAD des Bouillons); une scierie et un incinérateur dans le bois du Tronçay à Macilly, dans la Nièvre (décembre 2012 : ZAD du Morvan); une rocade autoroutière près d'Avignon (liaison est-ouest ou LEO : installation, en mai 2013, sur le tracé du projet d'infrastructure, de deux yourtes, d'une cuisine, d'une serre et d'un poulailler, le tout formant un lieu de résistance baptisé FLEO pour "Fabuleux laboratoire d'expérimentation et d'occupation (...) »

Document : la réaction des collectifs hostiles à la LEO suite à leur expulsion de la ZAD

« Depuis février 2013, nous occupons deux maisons à la périphérie d'Avignon en ceinture verte : la GangGraine, un collectif d'habitant-e-s, et la Vis-la-Résistance, un espace autogéré d'activités. Elle avaient été rachetées par l'État en 2007 dans le cadre du projet autoroutier LEO (Liaison Est-Ouest).

Ce mardi 5 novembre à 6h du matin, pour expulser ces deux maisons, des machines de démolition, ainsi que plus d'une centaine de représentant-es des forces de l'ordre ont débarqué (...) Il-elles ont donné l'ordre de quitter les lieux immédiatement ; dans un second temps seulement, nous avons obtenu de prendre quelques objets, mais pas la totalité (...) En fin d'après-midi, les deux bâtisses, le jardin, les cabanes, le poulailler et les arbres environnants n'étaient plus qu'un tas de gravats.

Le 27 avril 2013, une manif-occup a eu lieu pour faire connaître la lutte, suivie de 5 jours d'occupation sur la zone. Depuis février, nous étions une quinzaine d'habitant-e-s à la GangGraine, et depuis l'inauguration de la Vis-la-Résistance, début mai, le collectif organisait de nombreux événements : projections, concerts, cantines, débats, réunions... Le collectif l'Horta cultivait des terres dans la zone. (...) »

Le collectif la GangGraine (*Communiqué publié sur leopart.noblogs.org*), novembre 2013.

MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ avec les expulsé-e-s de la lutte contre la LEO

Samedi 9 novembre 2013, 16h place Pie à AVIGNON

Documents 17 : deux dépliants du collectif LEO'Part, hostile à la LEO :

<https://leopart.noblogs.org/files/2015/02/depliant-leo-2014-ext.jpg>

<https://leopart.noblogs.org/files/2015/02/depliant-leo-2014-int.jpg>

Source : <https://leopart.noblogs.org/>, 2015.